

BASES DE LA MÉDECINE TACTIQUE AU SERVICE DES FORCES D'INTERVENTION

Programme DPC médecins et infirmiers : n° 14861800003

Pr Mathieu Raux • SSPI • Département d'anesthésie-réanimation

Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris • Dr Mathieu Langlois • Département

d'anesthésie-réanimation • Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris

 Département Formation médicale continue



LES BASES DE LA MÉDECINE
TACTIQUE MISE EN ŒUVRE
PAR LES FORCES
D'INTERVENTION FRANÇAISES



Contenu

Ce programme DPC a pour objectif de fournir aux soignants (médecins et infirmiers) les bases de la médecine tactique mise en œuvre par les médecins des forces d'intervention françaises dans le but de faciliter et de sécuriser les interactions et le travail en équipe en situation opérationnelle.

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle, avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 14861800003 « Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC au titre de l'année 2018.

Public visé

Ce DPC s'adresse aux personnels civils et militaires :

- Anesthésiologie-réanimation chirurgicale
- Médecine générale
- Réanimation médicale
- Médecine d'urgence
- Médecine intensive et réanimation
- Pédiatrie
- Infirmiers

Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC

Boîte courrier 1520

4 place Jussieu

75252 Paris Cedex 05

• Contact

Jean-Paul Rerzki : 01 44 27 50 58

jean-paul.rerzki@upmc.fr

Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81

malika.saada@upmc.fr

DURÉE

Deux jours en présentiel

DATES

Mercredi 14 et jeudi 15 mars 2018,
de 9 h à 17 h 30,

LIEU DE LA FORMATION

Faculté de médecine Pierre et Marie Curie
Site Pitié-Salpêtrière • 75013 Paris

FINANCEMENT

- **Pour les médecins et infirmiers libéraux et salariés** exerçant dans un centre de santé conventionné, cette action DPC est financée par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2018.
- **Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers)** : tarif médecin 700 €, tarif infirmier : 350 €, nous consulter si difficultés de prise en charge employeur

Nom : Nom de naissance : Prénom : Date de naissance :

Adresse professionnelle :

CP : Ville :

Tél prof : Portable : E-mail :

N° RPPS : N° ADELI : Spécialité :

Statut : + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et

Je m'inscris en ligne au programme DPC choisi avec le n° 14861800003
(Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention)